



BUREAU PLENIER

*du mardi 10 juin 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.*

Président : Pascal PARENT

Présents à Lyon : Lilian JURY, Joël MALIN, Didier ANSELME, Chrystelle RACLET, Jean-Marc SALZA, Denis ALLARD, Pierre LONGERE, Pascal PEZAIRE, Daniel THINLOT, Dominique DRESCOT, Guy POITEVIN.

Présents en visio : Thierry CHARBONNEL, Eddy ROSIER.

Assistent : Pierre BERTHAUD, Méline COQUET, Richard DEFAY, Philippe AMADUBLE, Roger AYMARD, Thierry BARATIER, Hervé GIROUD-GARAMPON, Martine GRANOTTIER, VALLET Jean-François, Christian BILBAUT.

Excusée : Nicole CONSTANCIAS.

BP élargi aux Présidents de district présents à la commission des finances et aux délégués présents à l'AF du 14/06/2025.

1. Informations du Président et du Président Délégué.

- ✓ Lancement de la campagne de demande de licences pour la saison 2025/2026.

La campagne de licence 2025/2026 a ouvert le 5 juin dernier comme prévu. Pas de problème particulier pour le moment.

- ✓ Préparation de l'Assemblée Fédérale du 14 juin 2025 : déplacement, budget FFF 25/26, projets de modifications des textes fédéraux, autres...

Organisation :

Deux départs en mini-bus sont prévus le vendredi 12 juin 2025 au matin, l'un au départ de Tola Vologe et l'autre depuis l'antenne de Cournon.

Hôtel réservé au Best Western de Rambouillet pour le vendredi soir avec dîner sur place.

Budget FFF : Pascal PARENT évoque les principaux points du budget présenté par la FFF. Il n'y a pas de question ni de remarque des membres du BP et délégués présents. La délégation de la LAuRAFoot votera donc le budget sans objection.

Textes fédéraux :

Pascal PARENT et les délégués présents balayent les propositions de modifications aux textes fédéraux, dont celles de la compétence du COMEX, étant rappelé que les vœux présentés par la LAuRAFoot seront soumis au vote lors de cette AF : la modification de l'article 167 pour la participation des joueurs U20 en compétition seniors masculins, le vœu sur la modification du préambule du barème disciplinaire porté par un club et le district de l'Ain, la modification du texte pour les groupements entre clubs de deux districts différents. En revanche, celui présenté par le F.C. LYON relatif aux indemnités de préformation sera présenté ultérieurement car la FFF souhaite préalablement mettre des groupes de travail et de discussion en place.



BUREAU PLENIER

du mardi 10 juin 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.

Après présentation et échanges, il est convenu que la LAuRAFoot votera l'ensemble des vœux présentés excepté celui de la Ligue de Bretagne sur la modification de l'article 33 du Statut de l'arbitrage (souhait d'enlever la possibilité aux ligues ou Districts d'appliquer des dispositions adaptées).

✓ Réunion inter-régionale du Football à Lyon les 23 et 24 septembre 2025.

La Ligue accueillera les 23 et 24 septembre 2025 les journées inter-régionales du football organisées par la FFF qui se déplace dans les territoires pour présenter les politiques fédérales et écouter les remontées des territoires. Seront présents les élus au Comex des territoires concernés ainsi que des représentants de 9 directions de la FFF.

Seront présentes en plus de la LAuRAFoot, les ligues de Bourgogne-Franche-Comté, Méditerranée et Corse.

Le premier jour, seuls les élus des Ligues et Districts seront concernés, à savoir : les Présidents ou Présidents délégués, Secrétaires Généraux, Trésoriers, Représentants des clubs nationaux, Représentants du Conseil Consultatif des Clubs Amateurs.

Le deuxième jour les salariés des ligues et district seront associés, à savoir : les Directeurs, DTR / CTR C / CTRA, Responsables juridiques, Responsables marketing/Communication, Référents engagement, Responsables financiers, Responsables IR2F.

Il conviendra de rapidement réserver les salles, les hôtels et les repas car cela concerne beaucoup de monde. Pascal PARENT communiquera le cahier des charges aux personnes concernées.

✓ Tournée DSI : 2 et 3 juillet 2025 à Lyon.

La délégation de la DSI de la FFF viendra à la Ligue dans le cadre de sa tournée des territoires le mercredi 2 juillet 2025 à partir de 14h00 sur le site de Tola Vologe. Cette 1/2 journée se concentrera sur les outils « Compétitions » et « Désignations des Officiels ».

Elle sera l'opportunité d'un temps d'échanges avec les utilisateurs « Compétitions » de la Ligue et des Districts de 14h00 à 17h15 puis d'un autre de 17h30 à 19h00 avec les équipes de désignations de la Ligue et des Districts. Elle se déroulera de préférence en présentiel pour la partie « Compétitions » avec 1 ou 2 représentants par District. La partie « Désignations » se déroulera en visio avec 1 ou 2 représentants par District également.

Pour la journée du 03 juillet, seuls les référents informatiques de la LAuRAFoot sont concernés.

✓ Appel à candidature de la FFF pour les Commissions Fédérales (BELFA & COMEX).

Les personnes concernées ont dû recevoir ce courrier. Pascal PARENT les invite donc à faire remonter des candidatures et de le tenir au courant de ces candidatures.



BUREAU PLENIER

du mardi 10 juin 2025 à 17h30

en visio à Lyon et à Cournon.

- ✓ AG d'été des districts et représentation de la ligue : messages à délivrer.

Pascal PARENT demande aux représentants de la Ligue aux différentes AG de la Ligue de délivrer, entre autres, les messages suivants :

- Alerter les clubs sur leurs assurances : les clubs sont assurés par la Ligue pour la Responsabilité Civile uniquement donc pour les torts qu'ils causent à autrui, et non pour les bâtiments qu'ils utilisent. Ils doivent donc faire attention à prendre une assurance habitation pour les risques incendie, dégâts des eaux, etc, pour les locaux, vestiaires, clubs houses...
- Piqûre de rappel sur les risques en cas de fraude sur les certificats médicaux : les clubs n'en sont pas suffisamment conscients puisqu'il y a une hausse conséquente des dossiers cette saison encore et les sanctions sont lourdes...
- Violences Sexistes et Sexuelles : insister sur les risques encourus aussi par les dirigeants de club.

- ✓ Match de l'EDF Féminine contre l'équipe du Brésil le 27 juin 2025 à Grenoble.

Pas d'information sur le nombre d'invitations à ce jour. Le district de l'Isère a directement reçu quelques éléments sur les besoins de la FFF, notamment sur le nombre de jeunes à prévoir pour accompagner les joueuses.

Il est important de souligner que nous avons peu d'informations sur l'organisation de cette manifestation alors qu'elle a lieu dans moins de trois semaines...

- ✓ Compte-rendu du Collège des Présidents de district en Drôme-Ardèche le 7 juin 2025.

Le Président félicite Jean-François VALLET pour ce bel anniversaire des 100 ans du District Drôme-Ardèche et le remercie pour la soirée.

Collège des Présidents le matin même, rapide mais sérieux, au cours duquel ont été abordés les points suivants :

- ANS et contrats d'objectifs ;
- FAFA équipements concernant l'enveloppe de solidarité dégagée pour 3 clubs suite aux inondations. On a ainsi pu financer 100 000 euros à Brives-Charensac, 100 000 euros à Boulieu-lès-Annonay, et 30 000 euros au Chambon-sur-Lignon ; Pascal PARENT tient aussi à souligner le suivi compréhensif du dossier par la LFA ;
- Le calendrier sportif a été affiné ;
- On a évoqué certaines radiations de clubs qui subsistent dans nos somptes depuis plusieurs années ;
- La réunion de rentrée des Présidents de Ligue et de District a été fixée le dimanche 31 août à Brioude ;
- Les réunions de rentrée des clubs ont été fixées : le mardi 26 août à 18h30 à Cournon et le jeudi 28 août à Lyon avec le futsal en plus ; pour les deux, et sur le même format que l'année dernière, il faudra convoquer les nouveaux clubs régionaux 1 heure avant ;
- Points divers :
 - Facturation des visites d'homologation de terrain ;
 - Réunion interligues des 23/24 septembre à Lyon ;
 - Pierre BERTHAUD a demandé à ce qu'on retravaille le projet de la Coupe interdistricts des U15, notamment sur la manière dont les délégations vont se déplacer ;
 - Rappel de la circulaire fédérale sur le Beach Soccer ;



BUREAU PLENIER

du mardi 10 juin 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.

✓ Recensement des jeunes arbitres éligibles au dispositif « Permis de conduire » de la Région. Pascal PARENT renouvelle son souhait de recenser les jeunes arbitres concernés au plus vite. Richard DEFAY informe qu'il a déjà fait la vérification et qu'il faut désormais envoyer les informations à la Région.

2. Assemblée Générale de la LAuRAFoot du 28 juin 2025.

- ✓ Validation de l'ordre du jour de l'AG.

Les membres du Bureau Plénier valide l'ordre du jour suivant :

A partir de 8H45 :

- Emargement des participants et remise des supports de vote.

A partir de 9H30 : Ouverture de la séance

- Accueil par le Président, Pascal PARENT.
- Intervention de M. Abdelkader DJEBABLIA, Président du AIX F.C. et de M. Didier ANSELME, Président du District de Savoie.
- Intervention des personnalités.
- Explications sur le fonctionnement du vote électronique.
- Allocution de Pascal PARENT, Président de la LAuRAFoot.
- Annonce du quorum.

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire

- Approbation du Procès-verbal de l'A.G. de la LAuRAFoot du 27 octobre 2025 à Tola Vologe.
- Approbation du rapport moral et des rapports d'activité des commissions de la saison 2024/2025.
- Point financier : budget prévisionnel et tarifs 2025-2026.
- Récapitulatif des décisions prises par le Conseil de Ligue et/ou le Bureau Plénier entre le 08 octobre 2024 et le 10 juin 2025 dans l'intérêt du football régional.
- Election des membres représentant la LAuRAFoot aux Assemblées Fédérales.

Pause

- Examen des vœux et souhaits de modifications aux Règlements Généraux de la Ligue.
- Informations concernant certaines modifications aux textes fédéraux.
- Questions diverses (à poser obligatoirement par écrit avant le 20 juin 2025 pour être inscrites à l'Ordre du Jour).
- Remise de récompenses.

- ✓ Projet de modifications des textes pour l'AG de la LAuRAFoot du 28/06/2025.

Les modifications de texte de la LAuRAFoot proposées par la Commission Régionale de Révision des Règlements (déjà évoquées lors du Conseil de Ligue du 17 mai 2025) sont validées à l'unanimité par le Bureau Plénier.

Répartition de la présentation des projets de modification :

- Répartition des compétences entre la CRR et les Commissions Sportives : Pascal PEZAIRE.
- Modalités de remboursement des frais de déplacement : Pascal PEZAIRE.
- Double-licence en compétitions régionales : Pascal PEZAIRE.
- Précisions sur le dispositif Facility pour la programmation des matchs : Pascal PEZAIRE.



BUREAU PLENIER

***du mardi 10 juin 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.***

- Non-transmission de la feuille de match : Pascal PEZAIRE.
 - Classement des terrains : Lilian JURY.
 - Terrains impraticables : Pascal PEZAIRE.
 - Priorité des rencontres : Pascal PEZAIRE.
 - Début de match retardé : Pascal PARENT.
 - Mise à jour du Règlement des championnats seniors : Pascal PEZAIRE.
 - Horaires des deux dernières journées en R1 et Futsal : Pascal PEZAIRE.
 - Montées et descentes en Futsal R2 : Pascal PEZAIRE.
 - Critères de sélection des équipes du Criterium U13 : Pascal PEZAIRE.
 - Horaires en Coupes L'AURA Foot : Pierre LONGERE.
 - Qualification des joueuses en Coupe L'AURA Foot Féminine : Pierre LONGERE.
 - Gestion des horaires en Coupes Futsal : Pierre LONGERE.
 - Mise à jour du Règlement des Championnats Jeunes U16 + barrage d'accession en CN17 : Pascal PEZAIRE.
 - Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football : Dominique DRESCOT.
- ✓ Election des délégués par tranche de 50 000 licenciés.

Candidatures reçues :

- Mme Martine GRANOTTIER (titulaire) et M. Serge GOURDAIN (suppléant) ;
- M. Jérôme SPADA (titulaire) et M. Sébastien DUFANT (suppléant) ;
- Mme Carole VINIT (titulaire) et Mme Elodie DIASPARRA (suppléante) ;
- M. Pascal PEZAIRE (titulaire) et M. Stéphane POUZOLS (suppléant) ;
- M. Hubert GROUILLER (titulaire) et Mme Abtisse HARIZA (suppléante) ;
- M. Jean Marc SALZA (titulaire) et Mme Chrystelle RACLET (suppléante) ;
- M. Dominique D'AGOSTINO (titulaire) et M. Philippe AUBERT (suppléant).
- M. Dominique DRESCOT (titulaire) et M. Patrick BELISSANT (suppléant).

Au vu du nombre de candidatures reçues (8 pour 5 postes), il est décidé de ne pas faire de vote individuel mais de faire un vote unique permettant aux votants de sélectionner les binômes qu'ils souhaitent élire (il faudra donc en sélectionner 5 au maximum).

- ✓ Approbation du budget prévisionnel 2025/2026 et des tarifs à soumettre à l'AG.

Intervention de Daniel THINLOT, Trésorier Général :

« Notre budget 2025-2026, comme tous les précédents depuis notre installation à Tola Vologe suffira tout juste à nos besoins, car il est très impacté par nos emprunts qui ont été nécessaires pour rendre ce site apte à la hauteur de ses objectifs. Au fil des saisons, petit à petit avec la diminution du remboursement de nos emprunts, nous devrions retrouver un peu de marge sur nos finances.

Pour monter notre prévisionnel, nous nous référons toujours à celui de la saison que nous vivons comme base, en y ajoutant les nouvelles réalités prévues dans nos charges et produits pour la saison à venir.



BUREAU PLENIER

*du mardi 10 juin 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.*

La saison 2024-2025 que nous vivons devrait voir le nombre de nos licenciés légèrement à la baisse, au lieu des 288 000 de la saison 2023-2024, nous devrions nous situer vers 285 000 licenciés. Pour ce prévisionnel avec notre prudence habituelle, nous nous basons sur 277 000 licenciés.

Nous verrons dans le déroulement de nos commentaires que le prévisionnel par rapport à 2024-2025, augmente de :

+ 363 500 € pour les charges et les produits

Pour les charges, cette augmentation se situe essentiellement au niveau :

- des compétitions : +89 500 €
- de la commission technique : +107 000 €
- du personnel : +163 000 €

Pour les produits, cette augmentation se situe essentiellement au niveau :

- Clubs : +281 500 €
- Formation : +166 000 €
- Subvention : - 64 000 €

Nous verrons bien entendu dans l'explication des écarts sur les charges et les produits le détail de toutes ses variations.

Pour notre action vers les clubs nous avons :

- Ristourne de 3% sur les licences dirigeants -----	20 000 €
- Indemnité sécurité sociale dont nous prenons 50% à notre charge	43 000 €
- Fond d'aide aux clubs excentrés -----	55 000 €
TOTAL	118 000 €

Avec les licences qui nous l'espérons garderons leur niveau actuel et l'esprit d'économie indispensable que devront avoir chacun de nos élus et de nos salariés, nous devrions parvenir à conserver l'équilibre de notre budget, nous ne pouvons pas espérer plus pour l'instant. »

Pascal PARENT complète en insistant sur le fait que ce budget est à l'équilibre, ce qui n'était pas forcément le cas des précédents, et ce grâce au regain de licenciés.

Il insiste également sur les modifications tarifaires avec, entre autres, la revalorisation des licences pratiquants de 50 centimes, une légère augmentation du tarif des cartons, l'engagement des équipes de jeunes qui passe à 50 euros, le passage de 25 à 75 euros de l'amende pour non-retour des feuilles de match...

Le Bureau Plénier approuve le budget prévisionnel tel que présenté, qui s'équilibre à 13 920 000 € et qui sera donc soumis à l'approbation de l'AG de ligue ainsi que les tarifs.

✓ Organisation de cette Assemblée Générale (Question des parkings...).

Seulement 25 places de parking seront disponibles sur place pour l'organisation. Les personnes autorisées à s'y garer recevront un mail avec les informations nécessaires.



BUREAU PLENIER

*du mardi 10 juin 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.*

Des macarons pour le stationnement gratuit en zone verte ont été récupérés auprès de la mairie ainsi que quelques tickets pour le parking sous-terrain de la Chaudanne. Le nécessaire sera donné à l'issue de cette réunion pour les délégations de district et des tickets seront mis à disposition des clubs le jour de l'AG.

Un mail avec les informations pratiques sera envoyé aux clubs en amont de l'AG.

3. Compétitions.

- ✓ Point sur les Championnats.

Un seul match en attente du résultat en U18 R2 Féminine : EV S Genas / FC Annecy (audition demain en CRD).

De plus, quelques dossiers pourront avoir un impact sur le fairplay.

Il a été demandé aux districts d'envoyer leurs accédants pour le 17 juin au plus tard.

Les descendants leur seront donnés le plus rapidement possible, dès que les procédures seront terminées.

Les matchs de barrage pour les accessions aux championnats nationaux ont eu lieu les 07 et 08 juin 2025 à Aix les Bains avec le soutien du AIX FC et de la ville pour l'organisation, et se sont très bien passés.

Résultats :

Barrage de N3 : l'US FEURS vainqueur contre le FC VILLEFRANCHE aux penalties accède à la N3.

Barrage U16 pour l'accession en CN U17 : le FC VALENCE vainqueur contre le CASCOL accède au CN U17.

Barrage U18 pour l'accession en CN U19 : l'AS ST PRIEST vainqueur contre l'AS MONTFERRANDAISE accède au CN U19.

Pascal PARENT félicite les clubs promus.

- ✓ Point sur les Coupes.

Pierre LONGERE informe que les finales des Coupes L'AURA Foot Séniors Féminines et Masculins 2025 ont eu lieu le jeudi 29 mai dernier au Stade de Bellevue d'Yzeure (Allier), et se sont très bien déroulées. Il remercie le club du MYF pour son appui à l'organisation de cette manifestation.

L'AS SAINT-ETIENNE (féminine) et le FC RIOM (masculine) remportent les éditions 2025 des Coupes L'AURA Foot.

Pierre LONGERE remercie les membres de la Commission des Coupes présents à Yzeure pour l'organisation.

Coupe de France 2025/2026 : les engagements se terminent le 15 juin.

700 clubs engagés à ce jour contre plus de 900 la saison passée.

Cet après-midi, chaque district a reçu la liste des clubs non encore engagés, et le service compétitions a entrepris des appels téléphoniques et des mails de relance.



BUREAU PLENIER

du mardi 10 juin 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.

Le tirage au sort des 1^{er} et 2^{ème} tour sera fait 2^{ème} quinzaine de juillet.

- ✓ Adoption du calendrier sportif de la saison 2025/2026.

Par rapport au dernier Bureau Plénier, quelques modifications ont été faites en séance samedi au Collège des Présidents, notamment :

- T3 de la Coupe L'AuRAFoot décalé du 25 octobre au 1^{er} novembre, donc la journée 6 des R1 et la journée 5 des R2 et R3 sont avancées du 1^{er} novembre au 25/26 octobre.
- Ajout de la date de la finale régionale des coupes nationales Futsal Féminines et U18 Garçons.

Le calendrier est ainsi quasiment finalisé et sera définitivement adopté lors du BP du 30 juin après les dernières vérifications.

4. Technique.

Retour sur la finale nationale de la Coupe Nationale Pitch U13 :

Félicitations à l'OL Féminin qui conserve une nouvelle fois son titre sur cette compétition chez les filles

Malgré des résultats sportifs mitigés le comportement de l'équipe de l'AS ST PRIEST a été remarqué et salué par l'organisation, côté garçons.

Cette édition a été entachée de quelques comportements inadaptés.

Certains de nos clubs sont concernés dans de moindres mesures.

Le BP demande aux CTR en charge de l'accompagnement des clubs en question de faire un suivi sur ces aspects lors des visites à venir.

5. Point Juridique.

- ✓ Transfert des droits sportifs futsal seniors masculins de l'OL au Chassieu Décines FC.

Pris connaissance de la demande de transfert des droits sportifs de la section Futsal du club de l'OLYMPIQUE LYONNAIS vers le club du CHASSIEU DECINES F.C. à compter de la saison 2025/2026 ;

Considérant qu'il ressort des éléments du dossier que :

- Le club de l'OLYMPIQUE LYONNAIS souhaite mettre un terme à sa section futsal à l'issue de la saison 2024/2025 ;
- Les licenciés futsal de l'OLYMPIQUE LYONNAIS vont se retrouver sans club (environ 40 licenciés) ;
- L'équipe première Senior évolue en championnat national de D2 Futsal et la réserve en championnat régional R2 de la L'AuRAFoot ;
- Les championnats fédéraux et régionaux risquent donc d'être démunis de deux équipes permettant d'assurer un bon niveau de compétition mais également de pérenniser des championnats,



BUREAU PLENIER

du mardi 10 juin 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.

notamment régionaux, qui font face à de nombreux forfaits généraux ou désistements chaque saison ;

- Le club de CHASSIEU DECINES F.C. est un club structuré qui a déjà une équipe Senior Futsal et souhaite développer davantage cette pratique ;
- Le club de CHASSIEU DECINES F.C. dispose d'une section sportive futsal au Collège Georges Brassens à Décines-Charpieu ;
- Les deux clubs sont situés dans des communes voisines ;
- Le District de Lyon et du Rhône est favorable à cette demande ;

Ainsi, après analyse du projet, dans un souci de pérennisation du futsal national et régional et dans l'intérêt du football régional,

Le Bureau Plénier de la LAuRAFoot, à l'unanimité, émet un avis favorable au transfert à l'issue de la saison 2024/2025, des droits sportifs des équipes futsal de l'OLYMPIQUE LYONNAIS vers le CHASSIEU DECINES F.C. ; à ce titre, les équipes transférées au CHASSIEU DECINES F.C. prendront les places hiérarchiques laissées libres par celles de l'OLYMPIQUE LYONNAIS, à raison d'une seule par niveau ;

Pour les licenciés futsal de l'OLYMPIQUE LYONNAIS, il sera fait application de l'article 94 des Règlements Généraux de la F.F.F. ; Pour les joueurs souhaitant partir et bénéficier de l'article 117.e desdits Règlements (exemption du cachet mutation), la date qui sera prise en compte sera celle de l'Assemblée Générale du CHASSIEU DECINES F.C. ayant validé le transfert des droits sportifs.

Cette décision est toutefois subordonnée

- à la production avant le 1^{er} juillet 2025 des P.V. des Assemblées Générales des deux clubs ayant décidé ce transfert de droits sportifs, étant précisé que l'Assemblée Générale de l'OLYMPIQUE LYONNAIS devra également décider de mettre fin à sa section futsal pendant au minimum cinq saisons ;
- à l'accord du COMEX de la FFF.

6. Point financier.

RAS.

7. Plan d'Engagement Fédéral – Déclinaison régionale.

Rien de plus par rapport au dernier BP du 26 mai.

8. Campagne PSTF 2025 (ANS).

La proposition de répartition des subventions par club a été vue au Collège des Présidents. Les consignes n'étant pas totalement respectées sur certains dossiers, il y a un risque d'un retour négatif de la part de la Fédération.



BUREAU PLENIER

*du mardi 10 juin 2025 à 17h30
en visio à Lyon et à Cournon.*

9. Questions et/ou points divers.

✓ **Pierre LONGERE :**

- Bonus Coupe L'AuRAFoot Masculine 2024/2025 :

District du CANTAL : VALLEE DE L'AUTHRE

District de La LOIRE : US. FEURS

District de la HAUTE-LOIRE : SEAUVE SP.

District de LYON et du RHONE : CS. NEUVILLOIS.

Montant : 1500 euros par club.

➔ **Le Bureau Plénier valide la liste des clubs lauréats à l'unanimité.**

- CANDIDATURES délégués fédéraux « stagiaires » : suite à demande de la FFF.

Jorge LOPES (D. 63) et Johan DUTCKOWSKI (D. 38).

Le Bureau Plénier valide ces candidatures à l'unanimité.

-80-80-80-80-80-03-03-03-03-03-

La séance est levée à 20h45.

Le Président,

Pascal PARENT

Le Secrétaire Général,

Pierre LONGERE